PAYS VIENNOIS NATATION

- COMMUNIQUÉ OFFICIEL –

Vendredi 12 juin 2020

Chers adhérents, chères adhérentes,

Nous espérons que ce message vous trouvera en bonne santé, vous et vos proches.

Depuis l'arrêt de nos activités, dirigeants et entraîneurs assurent la gestion administrative du club et travaillent à l'organisation de la saison prochaine.

Votre club a sollicité l'aide de l'Etat au titre du chômage partiel et, dans un souci de solidarité, a continué de rémunérer normalement tous ses salariés, puisant ainsi dans ses réserves. A cet effet, nous lançons d'ailleurs un appel à toutes les compétences d'expertise comptable parmi nos adhérents pour nous épauler sur ces sujets délicats.

Afin de maintenir la trésorerie au maximum à l'équilibre (malgré l'annulation du meeting de Vienne pour cette année), et d'assurer prioritairement les salaires de nos entraîneurs, **il n'y aura pas de remboursement partiel sur la cotisation*** de cette saison. En revanche, la cotisation de la saison à venir (2020/2021) ne subira pas d'augmentation.

Nous n'avons pas pu communiquer comme nous l'aurions souhaité pendant cette période de crise et cela vous a peut-être manqué. D'une part, comme vous tous, nous étions dans l'expectative des décisions du gouvernement et il a fallu nous adapter à la situation fluctuante. D'autre part, le bureau fonctionne grâce à l'implication d'une poignée de bénévoles qui, dans cette situation inédite, a dû comme vous, multiplier les casquettes.

Malgré nos demandes répétées lors de la dernière Assemblée Générale, la commission Communication n'a pas trouvé preneur, c'est regrettable car elle nous aurait été d'une grande aide en ces moments chahutés.

Dans le contexte sanitaire actuel, les mesures gouvernementales de sortie de confinement et les prévisions municipales concernant les piscines nous permettent de vous proposer certaines solutions de reprise, même si cela est compliqué à mettre en œuvre, même si c'est pour quelques semaines, même si cela ne pourra concerner tout le monde. Nous revenons rapidement vers vous sur ce sujet car nous sommes motivés plus que jamais pour permettre au plus grand nombre de reprendre les entrainements.

Afin d'organiser une reprise dans les meilleures conditions possible pour la nouvelle saison, nous avons décidé, avec l'équipe dirigeante, de **fermer le bureau du club du 4 juillet au 23 août inclus**. Nous répondrons à vos sollicitations (mail, téléphone, message sur les réseaux) à notre retour uniquement. Les modalités d'inscriptions vous seront transmises à partir du 24 août.

Les dirigeants, les entraîneurs, ont hâte de vous retrouver au bord des bassins et de pouvoir, avec votre aide, réimpulser une dynamique et vie associative pour notre club, mais notre priorité doit rester la santé et sécurité sanitaire de tous.

Bien sportivement,

Corinne BOISSON, Présidente du Pays Viennois Natation

** La cotisation est une somme d'argent versée par les adhérents pour contribuer au fonctionnement du club. Le versement d'une cotisation signifie l'adhésion au projet associatif et non une « avance » sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services du club). Par conséquent, un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport, mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement du club. Aucun remboursement ne peut être réclamé.*

(source : ministère de l'intérieur)